GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à mélèze (cultivé)	R (M)
— — à thuya (plantation)	R (Th)
Pessière	E
— — à épinette noire et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	E (E)
— — à thuya (cédre)	E (C)
— — à mélèze	E (M)
— — à pin blanc	E (Pb)
— — à pin rouge et/ou pin rouge	E (Pr)
— — à épinette noire et/ou pin rouge	E (E-Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb-Pr)
— — à pin rouge	E (Pr)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à peuplier	E (Pe)
— — à peuplier de sapin bouleau	E (P-S)
(plantation)	E (p)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — pin rouge	Pb (Pr)
— — — — — (où le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pr)
— — — — avec thuya (cédre)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (M)
— — — — avec peuplier	Pb (Pe)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	Pb (p)
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pr)
— — — — avec thuya (cédre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg (M)
— — — — avec peuplier	Pg (Pe)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb-Pr)
— — — — avec pin blanc	Pg (Pb)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation de thuya?)	Pg (Th)
Pruchenie	P
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (Pu)
— — à thuya (cédre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)
— — à pin rouge	Pu (Pr)
— — à pin gris	Pu (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu (p)
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cédre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)
— — à pin rouge	M (Pr)
— — à pin gris	M (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de thuya?)	M (Th)
— — (plantation de mélèze japonais)	M (J)
— — (plantation de mélèze sibérien)	M (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec sapin	F (Pg)	F (P-S)
— — — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (P-S)
— — — — — avec thuya	F (Th)	F (P-S)
— — — — — avec mélèze	F (L)	F (P-S)
— — — — — avec sapin	F (S)	F (P-S)
Bouleau à bouteilles blanc avec sapin	BB (S)	BB (S-R)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E-R)
— — — avec pin gris	BB (Pg)	BB (P-R)
— — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (P-R)
— — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (P-R)
— — — avec épinettes	BB (E)	BB (E-R)
Bouleau à bouteilles jaune avec résineux	BJ	BJ (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb)	F (P-R)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (P-R)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S-R)
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (P-R)
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (P-R)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (P-R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E-R)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Cédrière avec résineux	C (R)	C (R)
Mélange de feuillus	M (F)	M (F-R)
Mélange à feuillus tolérants	M (F)	M (F-R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fp
(plantation)	Fp
Bouleau à bouteilles blanc et/ou bouleaux gris	B
— — à bouteilles blanches	Bb
Peuplerie	Pe
Cédrière rouge	Cr
Érablière	E
— — à bouteilles blanc et/ou bouleaux gris	E (B)
— — à bouteilles blanches	E (Bb)
— — à peuplers	E (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	E (Fi)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (Ft)
Plantation d'érable à sucre	E (p)
— — — de bouteilles blanc	Pe (B)
— — — de peuplier	Pe (Pe)
— — — de peuplier hybride	Pe (Ph)
— — — de frêne d'amérique	Pe (Fa)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en damier	CP
Coupe partielle par bande	CP
Coupe partielle plus bouleaux blancs	CP
Chablis partiel	CP
Épidémie légère	CP
Brûlis partiel	CP
Coupe totale	CT
Chablis	CT
Chablis total	CT
Épidémie sévère	CT
Friche	CT
Plantation	CT

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche visées: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	O
Chablis	O
Chablis total	O
Épidémie sévère	O
Friche	O
Plantation	O

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES		CLASSES	
10 (-ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	31-60 "	80-30 "	30-80 "
50 "	61-80 "	90-30 "	30-90 "
70 "	81-90 "	100-30 "	30-100 "
90 "	91-100 "	120-30 "	30-120 "
120 "	101 et plus	180-70 "	70-180 "

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Je (jeune inégienne): Peuplé à dominance de feuillus, indépendamment des tiges ayant moins de 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ayant 12 et 60 ans.
Vieilleuse inégienne: Peuplé à dominance de feuillus, indépendamment des tiges ayant plus de 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ayant plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR	10m	17m	13m	7m	9m	
DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 40 %	°
Forte	41 à 50 %	°°
Abrupte	51 à 60 %	°°°
Les chiffres entourés de pente (%) indiquent des classes de pente supérieure à 60 %.		

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: L.E. GROUPE DONAG LTÉE (U. SOND. 2)
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: CHOINIER, PAGÉ (U. ASS. 4, U. SOND. 4)
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 92 (13 ans) 50 m Q
— essence
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R (7) (+R) 61
— essence de sperte
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 93-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: *

Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 15
Concessionnaire ou autres: 04

Bassin hydrographique: 34
Bassin primaire: 02*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:

Municipalité: 97
Division de recensement: 800
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 4043*
Région écologique: 11a*

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière:
Photographie aérienne: 1984-88
Année de publication: 1988-89
Année de révision:

Divisions territoriales en date du 15/8/87
Déclinaison magnétique 23° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-K-13 S.E. S.O.	22-K-14 S.E. S.O.	22-K-15 S.E. S.O.
22-K-12 N.E. S.E. S.O.	22-K-11 N.E. S.E. S.O.	22-K-10 N.E. S.E. S.O.
22-K-5 N.E.	22-K-6 N.E.	22-K-7 N.E.

22 K/11 N. O.